

Directeur(trice): Philippe Fait

Bureau du registraire

Comité de programme de cycles supérieurs en thérapie du sport

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3768

www.uqtr.ca

---

**Crédits: 36**

## Présentation

CE PROGRAMME EST ACCRÉDITÉ DEPUIS SEPTEMBRE 2017.

Seul programme francophone accrédité en thérapie du sport pour l'Amérique du Nord.

### En bref

Les thérapeutes du sport qui pratiquent au Canada sont régis par l'Association canadienne des thérapeutes du sport et leur titre de compétence est reconnu par cette association. En 2012, le Collège des médecins du Québec a reconnu le rôle important des thérapeutes de sport en leur permettant d'exercer certaines activités professionnelles réservées aux médecins, soit :

- évaluer la fonction musculosquelettique d'un sportif lorsqu'il présente une déficience ou une incapacité d'origine musculosquelettique et lorsque l'affection associée dont il est atteint, le cas échéant, est en phase chronique et dans un état contrôlé;
- utiliser des formes d'énergie invasives;
- prodiguer des traitements reliés aux plaies;
- administrer des médicaments topiques, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance, dans le cadre de l'utilisation des formes d'énergie invasives ainsi que lors des traitements reliés aux plaies.

### Avenir: Carrière et débouchés

Les thérapeutes du sport prennent en charge une grande variété de patients, de l'enfant atteint d'une commotion cérébrale, à la personne âgée ayant subi une chirurgie de la hanche. Les approches thérapeutiques sont nombreuses, mais l'objectif d'un thérapeute du sport reste toujours le même; aider son patient à reprendre ses activités habituelles, que ce soit participer à des sports de compétition ou vaquer à ses occupations quotidiennes.

Au Canada, on retrouve des thérapeutes du sport dans plusieurs des environnements suivants :

- Les cliniques privées de thérapie et de médecine du sport
- Les sports professionnels comme la LNH, la LCF, la NBA et la MLB
- Les jeux de l'élite comme les Olympiques, les Jeux Pan Am et les Jeux du Canada
- L'enseignement ou la recherche dans des universités et des collèges
- L'athlétisme amateur, scolaire, collégial et universitaire
- Les compagnies de danse professionnelles
- La vente et le marketing de produits de marques (performance et rééducation)
- Les administrations municipales et les industries
- L'industrie de l'assurance

### Compétences, exigences de formation

Devenir un thérapeute du sport agréé

---

---

Pour obtenir le titre de Thérapeute du sport agréé CAT(C), un candidat à la certification doit:

Compléter avec succès un baccalauréat et un programme reconnu par l'ACTS (Association canadienne des thérapeutes du sport)

Compléter 1 200 heures de stages supervisés par un thérapeute du sport, incluant 600 heures d'expérience sur le terrain pendant des événements sportifs et 600 heures d'expérience en clinique (les stages sont inclus dans le DESS)

Obtenir une attestation valide de premier répondant ou un équivalent de l'ACTS. Une attestation de premier répondant est requise avant de faire l'examen d'agrément.

Maintenir une attestation valide de RCR-HCP et une attestation de premiers soins, ou des équivalents approuvés par l'ACTS

Faire une demande pour passer l'examen national d'agrément et le réussir.

Note: Les candidats à la certification doivent tenter de passer au moins une section de l'examen dans les deux années suivant l'obtention d'un diplôme dans un établissement reconnu.

L'examen national de certification de l'ACTS

Le conseil de l'agrément pour la Thérapie du sport crée et administre l'examen national de certification, qui est basé sur le champ de pratique et de compétences en thérapie du sport. Ce processus assure que les candidats ayant réussi la certification, ont démontré qu'ils ont acquis les compétences essentielles à la pratique de la thérapie du sport assurant ainsi la sécurité du public.

L'examen écrit

L'examen écrit consiste en 200 questions à choix multiples. Pour réussir, le candidat à l'agrément doit avoir un résultat égal ou supérieur à la note minimale de passage (NMP), calculée pour cet examen en particulier.

L'examen pratique

L'examen pratique est évalué sur une base de succès/échec. Pour réussir, le candidat doit avoir la note de passage dans les épreuves sur le terrain et en clinique.

L'épreuve sur le terrain

La section de l'examen pratique sur le terrain inclus deux simulations dans un environnement pré-hospitalier, pour évaluer les connaissances et les habiletés du candidat en évaluation, gestion, traitement et prévention des urgences/blessures.

L'épreuve en clinique

La section de l'examen pratique en clinique inclus deux simulations, la première pour évaluer les habiletés du candidat en évaluation clinique, et la deuxième pour évaluer son habileté à mettre en place un programme de rééducation qui inclura des modalités thérapeutiques.

## **Admission**

### Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 16 étudiants.

### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne uniquement.

Le programme est offert seulement à temps complet.

---

Conditions d'admission

Date limite de demande d'admission (automne 2018) : 1er février 2018

Date limite pour transmettre les documents requis : 15 février 2018

### **Études au Québec**

Base universitaire

Avoir complété un baccalauréat en kinésiologie à l'UQTR.

Cours préalables

Les cours suivants devront être complétés et réussis avant la seconde inscription:

- ANI1026 Anatomie du système locomoteur (3 crédits)
- ANI1027 Complément d'anatomie (2 crédits)
- PHL1011 Pharmacologie appliquée à la kinésiologie (3 crédits)
- PPK1081 Évaluation des extrémités (membre supérieur et inférieur) en thérapie du sport (3 crédits)
- PPK1082 Évaluation de la hanche, du bassin et du rachis en thérapie du sport (3 crédits)
- PPK1083 Soins d'urgence avancés en milieu sportif (3 crédits)

Connaissance du français et de l'anglais

Les candidats doivent posséder une maîtrise du français suffisante. Une connaissance fonctionnelle de l'anglais est fortement recommandée puisque la documentation et les publications scientifiques sont majoritairement en langue anglaise.

Les étudiants doivent être membres de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS).

### **Études hors Québec**

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

### **Modalités de sélection des candidatures**

Modalité de sélection des candidatures

Le comité de sélection procède à une présélection fondée sur l'excellence du dossier universitaire. Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir de la modalité de sélection mentionnée ci-haut, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection (lettre de motivation ou entrevue), notamment pour vérifier le niveau de connaissances générales des candidats.

### **Structure du programme et liste des cours**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

#### **Cours obligatoires (36 crédits)**

- TDS6001 Introduction à la thérapie du sport
- TDS6002 Réadaptation des extrémités (membres inférieurs et supérieurs) (PPK1081)
- TDS6003 Modalités thérapeutiques en thérapie du sport (TDS6002)
- TDS6004 Réadaptation de la hanche, du bassin et du rachis (PPK1082)
- TDS6005 Stage terrain en thérapie du sport I (4 crédits) (PPK1083)
- TDS6006 Stage terrain en thérapie du sport II (8 crédits) (TDS6005)
- TDS6007 Stage clinique en thérapie du sport I (4 crédits)
- TDS6008 Stage clinique en thérapie du sport II (8 crédits) (TDS6007)

---

Autres renseignements

**Règlements pédagogiques particuliers**

Le candidat admis est tenu de suivre le cheminement prescrit par le directeur du comité de programme et il doit s'inscrire à temps complet pour toute la durée du programme.

L'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3 afin de pouvoir s'inscrire à l'un ou l'autre des stages.